



Droit d'auteur et licences logicielles

Journée science ouverte du CNRS du 22 novembre 2023

Session | Valorisation du logiciel libre et licences associées

Patrick MOREAU – responsable partenariat & innovation

CNRS Physique

Expression des besoins en tant que ...

Utilisateur de logiciels

- Je souhaite **étudier** un code associé à une publication pour mieux la comprendre

Producteur de logiciels

- Je souhaite **associer** un logiciel à ma publication
- Je veux **passer mon** code à un collègue de la communauté scientifique
- J'**apporte mon** logiciel dans un contrat de recherche (ANR, Horizon Europe, ...)
- Je **contribue** à un logiciel phare de ma communauté

Utilisateur et producteur de logiciels

- J'**intègre** une brique / un module d'un **tiers** dans mon logiciel pour faciliter le développement.

The background of the slide is a microscopic image of plant tissue, showing a complex network of cells with prominent cell walls and large, dark, circular or oval-shaped structures. A semi-transparent blue horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing the title text.

Les licences logicielles

Je veux **passer** mon code à un collègue de la communauté scientifique

Que signifie passer dans le contexte de la **science ouverte**?

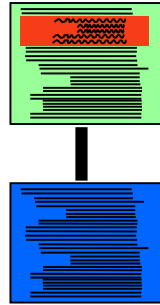
Quels sont les droits et obligations pour celui qui reçoit le logiciel?

Droits octroyés	Obligations demandées
Il peut étudier le code Il peut l'exécuter, le faire tourner Il peut le modifier, l'adapter Il peut le redistribuer	« As is » Licence de redistribution Citations

Le logiciel libre / open source

Le logiciel libre est défini par quatre libertés fondamentales :

- exécuter le programme
- l'étudier
- l'adapter
- le redistribuer



```
1001011000101010100001001
0100010001010101001100001
0110000111011011100011100
0
```

Logiciel Libre et Open Source

- presque équivalent
- correspond à des écoles de pensées différentes
 - la liberté est mise en avant
 - un modèle de développement

FLOSS pour « Free/Libre and Open Source Software »

Quelles sont les façons d'utiliser « mon » logiciel?

La dérivation

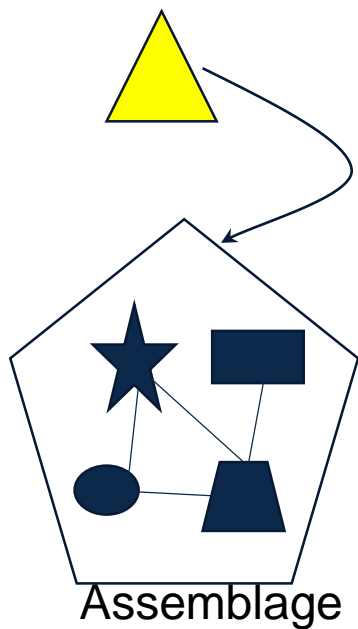


L'assemblage



Licence à fort copyleft

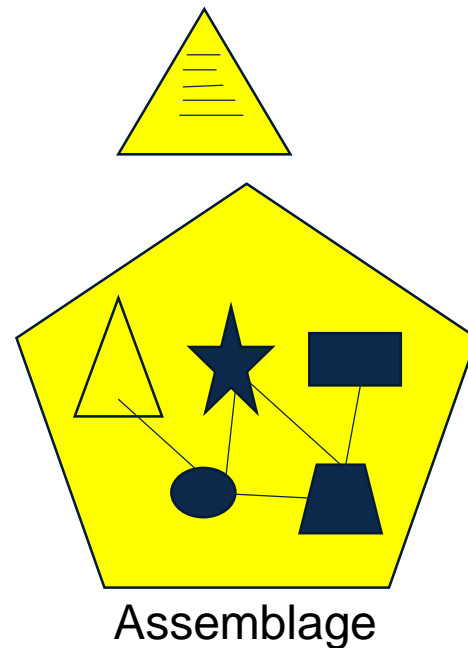
Obligation de redistribution sous la meme licence



Du composant modifié

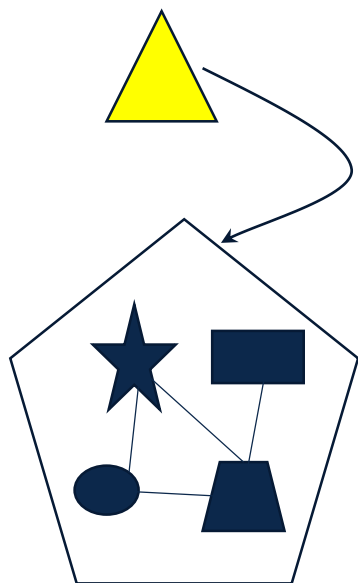


De l'assemblage

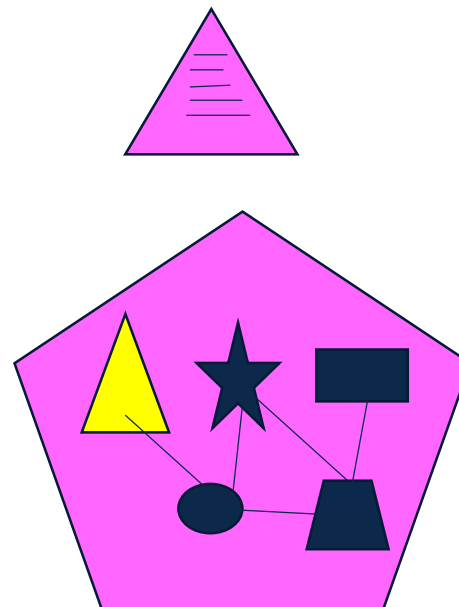
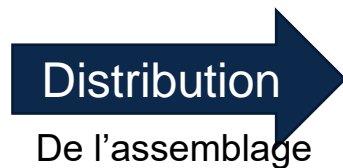


Licence permissive (Non Copyleft)

Redistribution sous une autre licence est possible



Assemblage

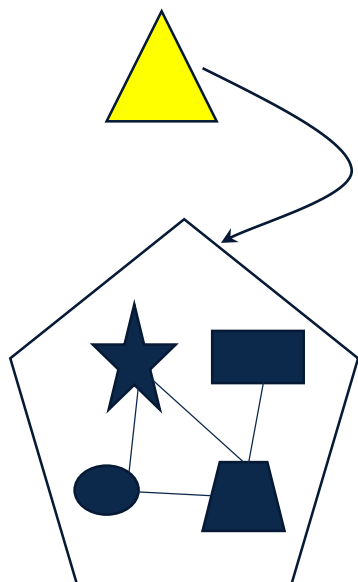


Assemblage

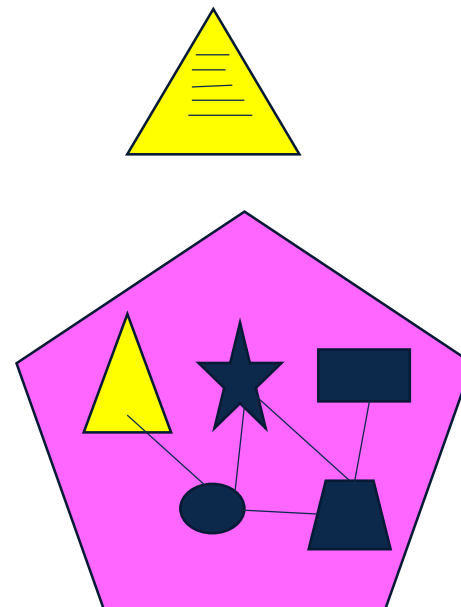
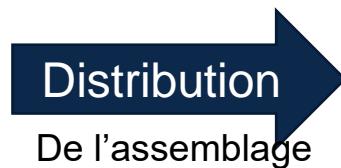
Schémas inspirés de schémas de Sylvain Karpf

Licence à faible Copyleft

Permissive en composition et non permissive en dérivation



Assemblage



Assemblage

CNRS PHYSIQUE

Schémas inspirés de schémas de Sylvain Karpf

Les grandes familles de licence

Loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

Nature	Catégorie	DERIVATION Modification et redistribution ?	COMPOSITION Agrégation et redistribution ?	Exemple de licence
NON - LIBRE		N'est pas automatique	N'est pas automatique	Freeware, shareware, licence gracieuse, licence de test, licence propriétaire, ...
Fort copyleft	non permissive en dérivation et composition Obligation de divulguer	sous la même licence	sous la même licence	CeCILL, GNU GPL, EUPL Affero-GPL dans le cas du SaaS
Faible copyleft	non permissive en dérivation, permissive en composition Obligation de communiquer les dérivations	sous la même licence	OUI, y compris sous une licence différente	CeCILL-C, GNU LGPL, EPL, MPL
Non copyleft	permissive Aucune contrainte sur la communication	OUI, y compris sous une licence différente	OUI, y compris sous une licence différente	CeCILL-B, BSD, MIT, APACHE

A microscopic image of plant tissue, likely a leaf cross-section, showing a network of veins and cells. The image is overlaid with a semi-transparent blue layer. The text "Droit d'auteur" is written in white on this blue layer.

Droit d'auteur

Je veux passer **mon** code à un collègue de la communauté scientifique

Droit d'auteur : a qui appartient logiciel

Qu'est ce que le droit d'auteur?

Droit portant sur les œuvres de l'esprit qui vient protéger les créations de formes originales

L'originalité: c'est l'empreinte de la personnalité de l'auteur

L'œuvre originale est alors celle qui porte la patte du créateur, son style, sa façon personnelle de voir et de concevoir l'œuvre

Si le code est original, le logiciel sera protégé par le **droit d'auteur**

Les logiciels relèvent de ce droit (Art. L112-2 du CPI)

- *Sont notamment considérés comme œuvres de l'esprit au sens du présent code :*
 - *13 Les logiciels, y compris le matériel de conception préparatoire ;*

Qu'est ce que le droit d'auteur?

Droit portant sur les œuvres de l'esprit qui vient protéger les créations de formes originales

L'originalité: c'est l'empreinte de la personnalité de l'auteur

L'œuvre originale est alors celle qui porte la patte du créateur, son style, sa façon personnelle de voir et de concevoir l'œuvre

Si le code est original, le logiciel sera protégé par le **droit d'auteur**

Les logiciels relèvent de ce droit (Art. L112-2 du CPI)

- *Sont notamment considérés comme œuvres de l'esprit au sens du présent code :*
 - 13 Les logiciels, y compris le *matériel de conception préparatoire* ;

Concentrons nous sur le logiciel

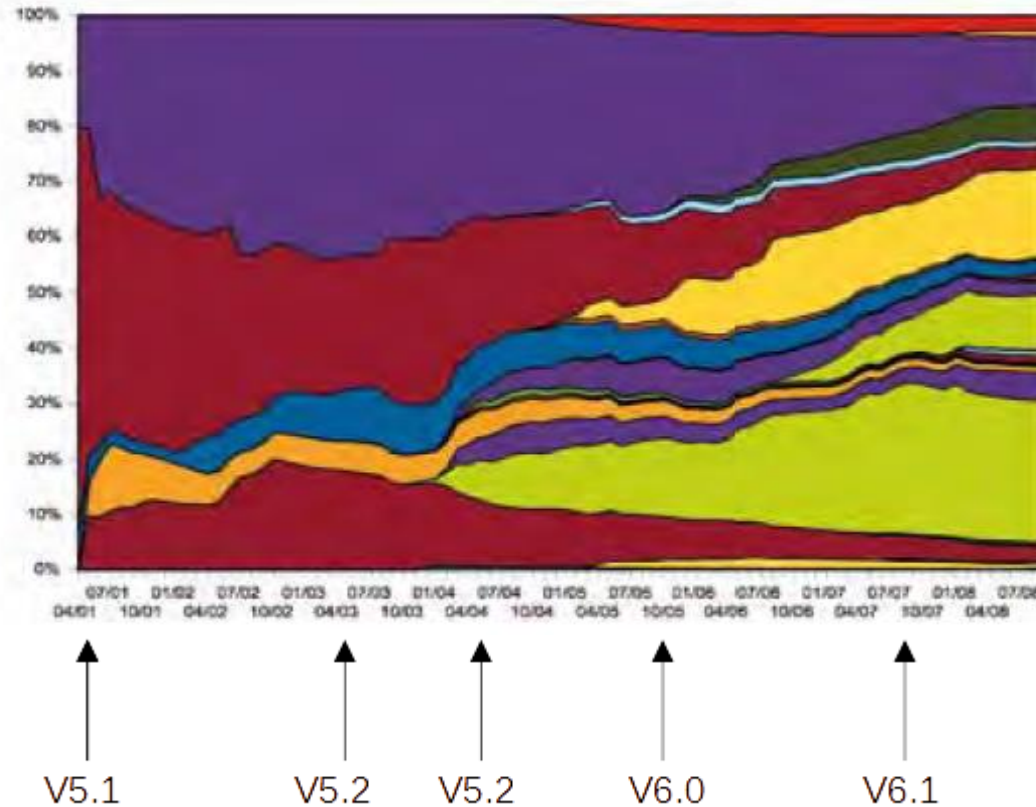
Le droit d'auteur a 2 aspects :

- **Droit moral**
 - Attaché à la personne
- **Droit patrimonial**
 - « le propriétaire »
 - Il est entendu que le droit patrimonial remonte à l'employeur
 - L.113-9 du code de la PI

Exemple

- je récupère un bout de code développé par un collègue pour développer mon logiciel
 - Je dois absolument conserver son nom dans l'entête du logiciel : **paternité**

La durée des développements logiciels



L'utilisation d'une Forge est vivement recommandée

La copropriété (indivision)

Exemple :

- Plusieurs auteurs de cotutelles différentes
- Logiciel développé dans le cadre d'un projet Horizon Europe
- Intégration de contribution de tiers

La copropriété est à éviter car accroît les difficultés pour la valorisation d'un logiciel:

- Choix de licence / Changement de licence
- Concession de licence
- Cession des droits patrimoniaux

Les différentes sortes de livrables et leur protections

Forme programmée	Forme non programmée	Aucune forme/originalité
<ul style="list-style-type: none">- Code source et objet- Organigramme / logigramme (flowchart)- Matériel de conception préparatoire- Architecture	<ul style="list-style-type: none">- Cahier des charges exprimant le besoin- Article scientifique- Interface graphique- Documentation (manuel utilisateur / document de conception pour les futurs développeurs / plan de test et rapport de test)- Forme des Icônes	<ul style="list-style-type: none">- Le besoin / les fonctionnalités- Langage de programmation- Equation- Un modèle physique- Principe d'une icône
Droit d'auteur spécial logiciel	Droit commun du droit d'auteur	Absence de protection

The background of the slide is a microscopic image of a porous material, possibly a sponge or a biological structure, showing a complex network of interconnected fibers and circular voids. A semi-transparent blue horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing the text 'Quelques ressources'.

Quelques ressources

3 guides communs CNRS et DevLog

Quels sont mes droits ? Quelles sont mes obligations ?

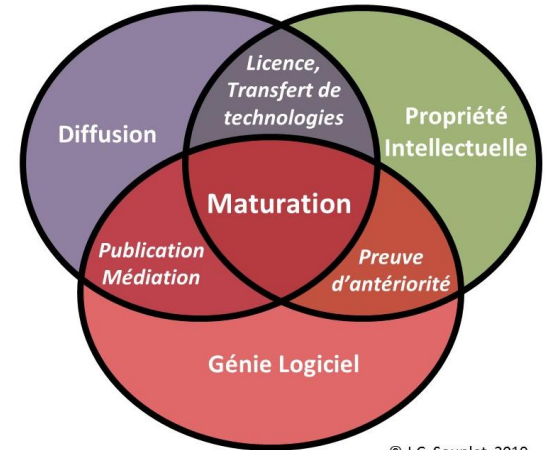
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02399517>

Les bonnes pratiques de développement

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02083801>

Les bonnes pratiques en matière de diffusion

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02400300/>



© J.C. Souplet, 2019

3 vidéos issues d'un atelier organisé par le CNRS en 2017

Roberto di Cosmo, directeur de Software Heritage

https://www.dailymotion.com/video/x5o9uzz_01-roberto-di-cosmo_tech

- Les fondamentaux
- Historique
- Qu'est-ce que le logiciel libre ?
- Quels sont les bénéfices du logiciel libre ?

Stefane Fermigier, https://www.dailymotion.com/video/x5o9v00_02-stefane-fermigier_tech

- La valorisation / Les modèles économiques
- Les bonnes pratiques d'incubation de communauté

Gael Blondelle, https://www.dailymotion.com/video/x5o9v01_03-gael-blondelle_tech

- Les écosystèmes
- Les modèles de maturité